



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Dixième session

Rome, 16-20 mars 2015

Résumé du Rapport du Groupe de la planification stratégique

Point 7.2 de l'ordre du jour

Document élaboré par Peter Thomson,
Président de la réunion du Groupe de la planification stratégique

I. Points saillants de la réunion du Groupe de la planification stratégique (octobre 2014)

1. Le Groupe de la planification stratégique s'est réuni du 7 au 10 octobre 2014. La réunion a été une grande réussite, tant au niveau de la participation qu'en ce qui concerne la qualité des débats sur des questions stratégiques.

2. Il faut saluer les efforts consentis par le Secrétariat pour accroître la participation des pays en développement aux travaux du Groupe de la planification stratégique. Les 22 participants à la réunion venaient de neuf pays en développement et de neuf pays développés de toutes les régions, ce qui a permis d'obtenir un large éventail de points de vue sur les thèmes traités. Il leur avait été demandé de communiquer un bref document de réflexion avant la réunion. Cette demande a permis d'avoir des débats éclairés et sérieux sur le principal point à l'ordre du jour de la réunion.

3. Le principal point à l'ordre du jour s'intitulait «The IPPC in 20 years». Presque deux jours y ont été consacrés, pendant lesquels on a cherché à imaginer le rôle que la CIPV pourrait jouer au cours des vingt prochaines années. On a fait le tour des évolutions susceptibles de se produire, notamment dans les domaines du commerce mondial, de la santé des végétaux et de la technologie. On s'est penché sur la possibilité d'adapter en conséquence les activités, les objectifs et les capacités de la CIPV. Les sept thèmes suivants ont été mis au point dans l'optique d'approfondir plus avant ce qui pourrait permettre à la CIPV de relever les défis et de saisir les opportunités qui se présenteront au cours des vingt prochaines années:

- 1) Technologie, innovation et données;
- 2) Mobilisation de ressources;
- 3) Activités de plaidoyer et de sensibilisation au moyen d'une communication dynamique;

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

- 4) Mise en œuvre, participation et collaboration;
- 5) La CIPV, centre d'excellence et d'innovation;
- 6) Contribution de la CIPV à la sécurité alimentaire, à la protection de l'environnement et à la prospérité économique;
- 7) Simplification du cadre réglementaire pour mieux répondre à la complexité du commerce mondial dans l'avenir.

4. Les thèmes susmentionnés serviront de base aux futurs débats du Groupe de la planification stratégique, en particulier le deuxième, sur la mobilisation de ressources, et le troisième, sur les activités de plaidoyer et de sensibilisation au moyen d'une communication dynamique, lors de la prochaine réunion du Groupe, en 2015. L'examen des possibilités et des menaces futures deviendra un point permanent de l'ordre du jour des réunions du Groupe de la planification stratégique. un débat sur ces thèmes et sur les stratégies et les risques correspondants facilitera la mise au point de la prochaine version du Cadre stratégique de la CIPV.

5. Le Groupe de la planification stratégique a examiné d'autres points importants de l'ordre du jour, notamment les questions énumérées ci-après:

- **Mobilisation de ressources** – Diverses options ont été examinées en vue d'améliorer la viabilité financière de la CIPV, notamment des contributions volontaires, des contributions obligatoires et des accords avec des donateurs sur des dons pluriannuels. On a admis que l'appui financier apporté à la CIPV découlera d'une prise de conscience, aux niveaux mondial et national, de la valeur ajoutée qu'elle génère et qu'il serait utile d'en faire une analyse économique. Le Secrétariat a fait le point sur le processus devant conduire à la célébration d'une Année internationale de la santé des végétaux et sur le soutien qui devra être apporté à cette fin.
- **Cadre relatif aux normes** – Le Groupe de la planification stratégique a été invité à formuler des observations sur le travail effectué en ce qui concerne le Cadre relatif aux normes. On a souligné l'utilité des activités menées en vue de relever d'éventuelles lacunes dans les cas où de nouvelles normes ou des indications seraient nécessaires. On a aussi remarqué que le Cadre pourrait être utilisé à l'appui des activités de mise en œuvre. Le Groupe de la planification stratégique a suggéré que l'on demande à d'autres organes de la CIPV des contributions supplémentaires afin d'améliorer le projet actuel.
- **ePhyto (certification phytosanitaire électronique)** – Le Groupe de la planification stratégique a été informé de l'état d'avancement des activités menées dans ce domaine, y compris de la mise au point par le Groupe directeur ePhyto et par le Secrétariat d'une proposition visant la création d'une plateforme ePhyto. Cette proposition sera présentée à la dixième session de la CMP (2015) afin de décider si le projet doit être poursuivi ou pas. On en a examiné les avantages et les inconvénients et le sentiment général était que cette plateforme répondrait aux besoins de la CIPV. Le problème est qu'il faut trouver les moyens de couvrir les dépenses liées à sa création et à son fonctionnement.
- **Mise en œuvre** – On a examiné les conclusions du groupe de travail à composition non limitée sur la mise en œuvre. Le Groupe de la planification stratégique a mis en avant la nécessité d'établir des synergies fortes entre l'établissement de normes et leur mise en œuvre. Le financement des activités supplémentaires sur la mise en œuvre a été considéré comme un enjeu de taille et de nouvelles ressources seront nécessaires, faute de quoi il faudra prendre des décisions difficiles et redéfinir les priorités. Le Secrétariat a entrepris la mise au point du plan de travail relatif à la mise en œuvre du thème sur de surveillance.

6. Parmi les autres thèmes importants figuraient le détournement par rapport à l'usage prévu, la traçabilité, les diagnostics d'organismes nuisibles, les concepts à la base des NIMP, l'examen du Comité chargé du renforcement des capacités et le programme relatif aux obligations nationales en matière d'établissement de rapports.

7. Le Groupe de la planification stratégique continue d'être une tribune extrêmement précieuse au service de la réflexion et de la planification stratégiques au sein de la CIPV. Ce n'est pas un organe décisionnaire mais il formule des observations et donne des indications très utiles qui aident le Bureau et le Secrétariat à approfondir des questions stratégiques et qui contribuent à la mise au point de propositions adaptées à présenter lors des réunions de la CMP.